

milliers de réfugiés ont déjà été sauvés et peuvent espérer s'établir dans un autre pays est en grande partie attribuable aux efforts soutenus du Haut-Commissaire.

Il nous faut également saluer l'action des pays de premier refuge du Sud-Est asiatique face à cette crise et particulièrement la Thaïlande et la Malaisie. En effet, affrontant une situation qui n'est pas de leur fait et qui leur cause d'énormes difficultés politiques, économiques et sociales, ils ont apporté, dans la mesure de leurs moyens, une contribution qu'il convient de souligner. Rendons également hommage aux pays qui ont accepté d'accueillir nombre de réfugiés en permanence, notamment les États-Unis, la France et l'Australie, et à ceux qui, à la suite des demandes d'aide du Haut-Commissaire, ont apporté leur contribution financière. Ils ont ainsi, les uns et les autres, assumé la part de responsabilités qui leur revient comme membre de la communauté internationale face à ce problème.

Mon pays s'est traditionnellement intéressé aux questions humanitaires. Les Canadiens, en effet, se sont toujours sentis concernés lorsqu'une grande tragédie frappe l'homme, qu'elle se produise dans notre région ou ailleurs et qu'elle touche ou non des populations avec lesquelles nous entretenons, de longue date, des liens étroits. Les Canadiens estiment qu'ils se doivent de participer aux efforts de solidarité internationale.

Le Canada est un pays d'immigration mais c'est aussi une terre d'accueil pour les réfugiés et les personnes déplacées. Au cours des trente années écoulées depuis la Seconde Guerre mondiale, il en a reçu de 350 000 chez lui. D'ailleurs la nouvelle loi canadienne sur l'immigration, promulguée cette année, témoigne bien de cette préoccupation puisqu'elle englobe les obligations que nous avons acceptées en adhérant à la convention et au protocole relatifs aux réfugiés.

Le Canada est loin de l'Asie du Sud-Est. De plus, nous n'avons jamais eu de contacts historiques avec les pays de cette région, mais cela ne nous a pas empêchés de nous intéresser vivement au sort tragique des réfugiés indochinois. Depuis 1975, nous en avons reçu 7 600 qui se sont réinstallés chez nous. Depuis cette année, nous nous sommes engagés à recevoir chaque mois cinquante familles de "Réfugiés de la mer" et vingt familles de réfugiés venus par voie de terre. Nous prévoyons ainsi pouvoir continuer d'accueillir un nombre considérable de réfugiés de cette région. Récemment, nous avons également accueilli plus de 600 réfugiés du Hai Hong, dépassant les programmes déjà établis. Dans toutes les régions du pays où ils commencent déjà leur nouvelle vie, les Canadiens ont réservé à ces réfugiés un accueil chaleureux.

L'effort consenti par le gouvernement du Canada repose sur un consensus national et exige des dépenses considérables. C'est ainsi que la décision d'accueillir les quelque 600 réfugiés du Hai Hong a requis des fonds de \$2 000 000. Il en coûtera proportionnellement autant pour réinstaller d'autres réfugiés du Sud-Est asiatique. Le programme gouvernemental ne représente pas la totalité des efforts canadiens. En effet, les églises, les organisations non gouvernementales et, en fait, tout groupe de cinq adultes ou plus peuvent parrainer l'entrée au Canada d'une famille de réfugiés. Ces derniers viendront s'ajouter à ceux qui seront admis au titre du programme
